

**REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL  
DU DIMANCHE 24 AVRIL 2011**

**Art. 1-** Ce tournoi régional homologué N° 13/10 est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFFT en Ile de France, doté de 2845 euros.

Le tournoi se déroulera sur 40 tables au : **COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL**  
**51 rue de Nuisement 78730 ST ARNOULT en Yvelines.**

**Art. 2-** Tableaux et horaires : **DIMANCHE 24 AVRIL 2011:**

11h30 Tableau A -11ans < 700pts  
08h30 Tableau B -13ans <800pts  
17h40 Tableau C Seniors < 1100pts  
08h30 Tableau D Seniors < 1300pts  
13h05 Tableau E Seniors < 1500pts  
08h30 Tableau F Seniors < 1700pts  
11h50 Tableau G Seniors < numéroté  
11h50 Tableau H Seniors Dames <1500pts  
17h15 Tableau I Seniors Toutes séries  
16h00 Tableau J doubles < 3000pts  
Début des Tableaux : au plus tard 30min après la clôture des inscriptions

- La participation des jeunes dans les tableaux seniors est soumise aux règlements de la FFFT en vigueur pour la saison 2010/2011. Notamment seuls les benjamins et les benjamines participant au critérium fédéral de N1 dont la liste a été communiquée en janvier 2011 sont autorisés à jouer en Seniors.
- Les féminines peuvent s'inscrire dans les différents tableaux en fonction de leurs points licences sous réserve d'être inscrites au moins au tableau H.
- Les points licences pris en compte sont ceux inscrits sur la licence de la 2<sup>ème</sup> phase 2010/2011.
- Tableaux ouverts uniquement aux licences traditionnelles.
- La participation est interdite aux joueurs et joueuses qualifiés pour les championnats de France vétérans.

**Art. 3-** Les engagements devront parvenir par écrit accompagnés des droits correspondants avant le : **22**  
**AVRIL 2011.**

**Règle de priorité en cas de dépassement du nombre de participants dans un tableau :**

- 1 – Joueurs inscrits par courrier et ayant payé les droits correspondants avant le 22 Avril 2011 dans l'ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi).
- 2 – En cas d'égalité, sélection par le plus grand nombre de points sur la licence.
- 3 – Si l'égalité persiste, sélection du plus jeune parmi le même classement.
- 4 – S'il reste des places, il sera procédé à l'inscription dans l'ordre d'arrivée.

Chèques libellés à l'ordre de : USSA TENNIS DE TABLE

Adresse : Mme Nicole MORINIERE  
2bis rue des sorbiers  
78730 St ARNOULT en YVELINES  
Tél. : 01 30 59 92 59  
Email : [nicole.moriniere@wanadoo.fr](mailto:nicole.moriniere@wanadoo.fr)

**Art. 4-** Les droits d'engagements sont fixés à 8€ pour 1 tableau, 15 € pour 2 tableaux, 22€ pour 3 tableaux. Toute inscription qui sera effectuée après le 22 Avril 2011 (dans la limite des places disponibles, cf. Art 18) sera majorée de 2 euros par tableau

**Art. 5-** Le premier tour se déroulera par poules de 3 joueurs. Il y aura 1 ou 2 qualifiés selon le nombre de participants. Ensuite tableau à élimination directe.

**Art. 6-** Les règles de la FFFT seront appliquées dans leur intégralité.





